

**Qualificatif Coupe de France C 2024
Carpe à la grande canne Zone A**

22 et 23 Juin 2024

Carpodrome des noyerats de MÂCON

Coordonnées : 46°16'50.94N - 4°47'46.29E



***Organisé par le CDPSed 71 avec le soutien de l'AAPPMA La
PARFAITE et de la Ville MÂCON***

TIMBRE EHGO OBLIGATOIRE POUR LES PÊCHEURS HORS SAÔNE ET LOIRE



Organisation de l'épreuve



Cette épreuve est qualificative pour la Coupe de France 2024.
Elle se déroulera sur deux jours en **2 manches de 5h00**.

Limitations

Si plus de 18 pêcheurs inscrits, il y aura 2 groupes : un le samedi 22 Juin et un le dimanche 23 Juin 2024 avec 2 manches de 4h00 dans la même journée.

Le classement s'établira au poids et par addition des places des deux manches et des deux journées.

En cas d'égalité c'est le plus grand poids total qui départagera, et si l'égalité persiste, le plus grand poids dans une manche. En ultime recours on procédera à un tirage au sort. Le nombre de montants sera déterminé quand les éliminatoires nationales terminées.

Règlement F.F.P.S

Cannes limitées à 13 mètres, moulinet interdit.

Amorces et graines toutes confondues : 6 litres

Esches animales : 2 litres dont $\frac{1}{2}$ litre de vers de terre maxi (non coupés). Fouillis et vers de vase interdit dans l'amorce et à l'hameçon.

Pour l'amorçage seul la coupelle est autorisée.

La fronde est autorisée pour l'agrainage uniquement.

Hameçon simple sans ardillon n°10 maximum.

Tresse interdite.

Notion de pendu interdite.

Seuls seront comptabilisés les carpes, carassins et amours blancs.

(tous les autres poissons seront remis à l'eau immédiatement)

Les amours blancs seront pesés et remis à l'eau immédiatement après leur capture.

Prise du poisson par les yeux interdite.

Tapis de réception obligatoire.

Il est interdit de mettre plus de 25 kilos (ou 4 poissons si le poids moyen dépasse 7 kilos) dans une même bourriche.

S'il y a plus de 4 poissons et que le poids total dépasse la limite autorisée, elle ne sera comptabilisée que pour 25 kilos. Prévoir donc plusieurs bourriches.

En cas de prise d'un poisson, il est formellement interdit de remettre une ligne en action de pêche ou d'utiliser une coupelle avant la mise en bourriche du dit poisson.

Les véhicules seront derrière le pêcheur

HORAIRES

Si deux manches de 5h00

Rendez-vous sur place à partir de 8h00,
Contrôle des licences signées.

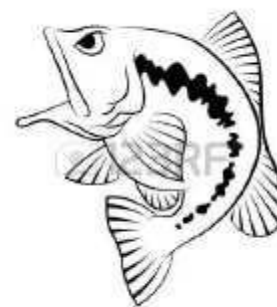
Samedi 22 juin – ère
1 Manche

09h00 : tirage au sort
10h00 : début des contrôles
10h50 : amorçage
11h00 : début de la manche
15h55 : annonce des 5 dernières minutes
16h00 : fin de la manche

Dimanche 23 juin - ème
2 Manche

08h15 : distribution des fiches
09h00 : début des contrôles
09h50 : amorçage
10h00 : début de la manche
14h55 : annonce des 5 dernières minutes 15h00 : fin
de la manche.

Si deux manches de 4h00



Rendez-vous sur place à partir de 6h00
Vérification des licences signées.

Samedi 22 juin
Matin

06h30 : tirage au sort
07h00 : début des contrôles
07h50 : amorçage

Dimanche 23 juin
Matin

06h30 : tirage au sort
07h00 : début des contrôles
07h50 : amorçage

08h00 : début de la manche
11h55 : annonce des 5 dernières minutes
12h00 : fin de la manche

08h00 : début de la manche
11h55 : annonce des 5 dernières minutes
12h00 : fin de la manche

Après-midi

A partir de 12h00 : changement de place
13H00 : début des contrôles
13h50 : amorçage
14h00 : début de la manche
17h55 : annonce des 5 dernières minutes
18h00 : fin de la manche

Après-midi

A partir de 12h00 : changement de place
13H00 : début des contrôles
13h50 : amorçage
14h00 : début de la manche
17h55 : annonce des 5 dernières minutes
18h00 : fin de la manche

Buvette – Casse - Croûte

INSCRIPTIONS

RÉPONSE OBLIGATOIRE au plus tard le 03 JUIN 2024

Aucune inscription après cette date

A envoyer à Jean-Jacques BOUREILLE

Montant de l'inscription : 25 euros (15 euros pour la finale – 10 euros pour la dotation)

Concernant les 15 euros en chèque à l'ordre du CDPS 71 à envoyer à :

Jean-Pierre Thomas – 10 rue Pierre Mendès – 71 100 SEVREY

Nom :

Prénom :

N° Licence:

Club :

CD :

Concernant les 10 euros : A régler en liquide le jour de l'organisation

Arbitres: Philippe GUILLOT - Jean-Jacques BOUREILLE - Frédéric ROMAND

Responsable :BOUREILLE Jean-Jacques

9 Impasse des peupliers 71480 CUISEAUX

☎ 06 61 56 57 39

Mail : jean-jacques.boureille@orange.fr

